



RAPPORT du
**CONSEIL
CONSULTATIF
DES ÉLÈVES**

Août 2022

Présenté à :

Monsieur Wayne Ewasko,
Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Présenté par :

Conseil consultatif des élèves

Table des matières

Lettre au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance	4
Introduction	5
Faits saillants et contributions	6
Conclusion	15
Annexe A : Membres du Conseil consultatif des élèves 2021-2022	16
Annexe B : Cadre de référence	18

Lettre au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Monsieur le Ministre,

À titre de coprésidents du Conseil consultatif des élèves, c'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2021-2022 du Conseil consultatif des élèves. Rien n'aurait pu nous réjouir davantage que de travailler avec un groupe d'élèves du Manitoba si résolu et passionnés, animés par la vision commune d'assurer la réussite de tous les élèves du Manitoba — quels que soient leur lieu de vie, leur origine ou leur situation personnelle. Nous voulons remercier nos collègues de leur engagement et de leur empressement à siéger au Conseil pour représenter les élèves du Manitoba et faire part de leur sagesse, de leurs expériences et de leurs idées aux autres membres du Conseil, au gouvernement et aux fonctionnaires du Ministère.

L'établissement de ce conseil historique a démontré la nécessité de permettre à toutes les personnes — et plus particulièrement, aux Autochtones, aux personnes LGBTQA2S+ et aux membres d'autres communautés marginalisées de faire entendre leur voix dans le processus de prise de décisions. Ce conseil, composé de 30 élèves de l'ensemble du Manitoba, offre aux élèves un forum où formuler leurs commentaires et leurs points de vue sur les questions qui les touchent le plus. Nous croyons que cela témoigne véritablement d'un système d'éducation solide et solidaire, car les élèves désirent disposer d'un moyen efficace et transparent pour communiquer leurs observations sur leur vie à l'école.

Ces consultations axées sur les élèves et adaptées sur le plan culturel nous ont également donné l'occasion de perfectionner nos compétences en leadership, de participer aux travaux d'un conseil, de rencontrer des jeunes et divers autres intervenants du secteur de l'éducation et de travailler avec eux, de contribuer à l'amélioration continue de l'éducation de la maternelle à la 12^e année et de rédiger le présent rapport à votre intention.

En 2021-2022, le Conseil a été confronté à la situation imprévisible liée à la COVID-19 et, bien que nous ayons été dans l'impossibilité de nous réunir en personne jusqu'à notre dernière réunion du mois d'août, nous avons quand même réussi à tisser des liens solides et à apporter les meilleures contributions collectives et individuelles possibles pour aider les élèves à s'épanouir et à réaliser leur plein potentiel. Les mesures prises en vue d'assurer l'équité à l'échelle du système d'éducation n'auraient pas été possibles sans le travail inlassable des intervenants, des familles, des fonctionnaires du Ministère et, bien sûr, des membres du Conseil. Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à l'établissement et à la réussite du premier Conseil consultatif des élèves.

Le Conseil a assumé ses responsabilités énoncées dans le cadre de référence 2021-2022 et, en réfléchissant à nos réalisations, nous croyons qu'elles ne constituent qu'un début et que les futurs membres du Conseil poursuivront l'important travail de défense des intérêts des élèves du Manitoba. Cela a été pour nous un grand honneur de coprésider le Conseil et nous croyons vraiment que la promotion de la vérité et de la réconciliation, l'établissement de l'égalité, la réalisation de l'inclusion, la poursuite de l'excellence, la priorité donnée au bien-être et l'amélioration du sens de responsabilité au sein du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba sont sur la bonne voie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Suroor Ajani, coprésidente

Bijan Salimi, coprésident

Introduction

Le Conseil a été mis en place en mars 2021, en réponse aux recommandations de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année. Le Conseil 2021-2022 est composé de 30 jeunes manitobains âgés de 14 à 18 ans, de l'ensemble de la province, qui ont exercé un mandat de 12 mois d'août 2021 à août 2022.

Le rôle du Conseil consiste à formuler des observations et des conseils sur les questions et les thèmes actuels et émergents pour les élèves de la maternelle à la 12^e année du Manitoba. Les membres du Conseil font part les uns aux autres de leurs expériences et de leurs précieux points de vue afin d'assurer un avenir dynamique au système éducatif de la maternelle à la 12^e année du Manitoba.

Après avoir reçu près de 200 candidatures, le gouvernement du Manitoba a annoncé les noms des membres du Conseil le 7 juillet 2021. La sélection a été faite selon les principes d'inclusion, de diversité, de représentation des diverses années d'études et, dans toute la mesure du possible, des différentes communautés scolaires. Les élèves membres du Conseil représentent les divers intérêts, identités, antécédents et points de vue de l'ensemble du Manitoba.



À titre de membres du Conseil, c'est avec plaisir et fierté que nous présentons au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance le premier rapport annuel du Conseil pour le mandat de 2021-2022. Cette année a été très occupée et passionnante pour le Conseil.

Pendant l'année 2021-2022, nous avons :

- participé à neuf réunions (au 31 août 2022);
- participé à des discussions et à des consultations pour formuler des commentaires sur divers éléments du système d'éducation et sur leur incidence sur les enfants et les jeunes qui les utilisent;
- apporté nos idées au Ministère pour éclairer son travail;
- communiqué notre rétroaction en réponse aux demandes concernant des produits du Ministère et, de concert avec les autres membres du Conseil, nous avons contribué aux projets et aux initiatives liés à l'éducation.

Faits saillants et contributions

Au cours de notre mandat, nous avons participé à huit réunions et consultations avant notre dernière réunion en août 2022. Nous avons eu l'occasion de rencontrer le ministre et la sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, ainsi que des fonctionnaires de différents services du ministère, comme la Direction du soutien à l'inclusion, la Direction de l'apprentissage et des résultats, la Direction de l'amélioration continue, les Services généraux, la Direction générale de l'inclusion des Autochtones, ainsi que des membres du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation et du Conseil du Manitoba pour la coopération internationale.

Plusieurs de nos membres siègent également à d'autres groupes consultatifs du Ministère, comme le Comité consultatif sur le programme d'études (Ashton Kaleta, Kaydon Laurin et Namirembe Afatsawo) et le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation (Bunny Davis-Holstein et Kamryn Brown) où ils prennent la parole pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves. Un membre du Conseil, Kaydon Laurin, a participé au Colloque du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC) sur l'autochtonisation de l'éducation qui s'est tenu à Regina, Saskatchewan, en juillet 2022. Le Colloque avait pour but de permettre aux éducateurs et aux administrateurs de s'informer auprès des leaders autochtones sur le thème de la décolonisation de l'éducation. Kaydon a expliqué que c'était une excellente occasion de rencontrer d'autres personnes et d'exprimer ses idées personnelles sur cet important sujet. Le dernier jour, on lui a remis un médaillon de perles (visible sur la photo à droite), comme cadeau de bienvenue au territoire visé par le Traité 4. Selon Myra Laramée, aînée et titulaire d'un Ph. D, on fait ce geste à une personne lorsqu'on perçoit en elle un trait de caractère digne de reconnaissance.



Nous avons appris beaucoup et nous avons exprimé nos points de vue sur des questions qui touchent les élèves. Nous présentons ci-dessous les thèmes de nos discussions en soulignant plusieurs de nos contributions.

Première réunion du Conseil consultatif des élèves de 2021-2022

Le 17 août 2021 (en ligne), nous avons :

- rencontré le ministre et nous nous sommes présentés;
- discuté du rôle du Conseil;
- eu droit à un exposé sur la stratégie de l'éducation;
- obtenu un aperçu du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, et du système d'éducation;
- eu des discussions sur le thème de la santé mentale et du bien-être;
- parlé des prochaines étapes.

Nous avons formulé :

- nos points de vue sur les mesures de soutien en santé mentale, ainsi que sur les obstacles et les problèmes qui existent dans nos écoles respectives et dans l'ensemble de la province :
 - nous avons fait valoir que la santé mentale occupe une place importante dans nos vies à l'école, mais qu'on n'en parle tout simplement pas assez;
 - nous avons indiqué que les élèves peuvent avoir des problèmes et vivre des expériences que les conseillers d'orientation peuvent avoir du mal à comprendre, ce qui n'encourage pas les élèves à communiquer avec eux;
 - nous avons souligné que, bien que des ressources puissent être mises à la disposition des élèves, les problèmes de santé mentale sont stigmatisés et certains élèves pensent qu'ils seront jugés s'ils sollicitent de l'aide;
- des recommandations sur les initiatives en matière de santé mentale auxquelles donner la priorité :
 - nous avons demandé que les mesures de soutien en santé mentale constituent une priorité au Manitoba;
 - nous avons demandé que les adultes de nos écoles et des lieux qui exercent une influence sur notre éducation comprennent les répercussions de notre santé mentale sur notre capacité d'apprendre et de progresser.

Deuxième réunion du Conseil consultatif des élèves : causerie au coin du feu

Le 23 septembre 2021 (en ligne)

Une table ronde nous a permis de :

- mieux nous connaître les uns les autres;
- discuter des expériences qu'on vit actuellement dans les écoles et des sujets dignes d'intérêt en matière d'éducation;
- conclure la réunion par une séance de questions et réponses avec les candidats à la coprésidence pour nous aider à sélectionner les candidats adéquats.

Troisième réunion du Conseil consultatif des élèves : élaboration du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba

Le 28 octobre 2021 (en ligne)

Nous avons :

- discuté du Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12^e année du Manitoba;

- compris le « pourquoi » de ce travail entamé par le Manitoba;
- déterminé les priorités pour chaque pilier de la réussite des élèves;
- contribué aux réflexions sur le rôle que les élèves peuvent jouer pour faire progresser la stratégie;
- promu la responsabilité commune d'améliorer les résultats d'apprentissage pour tous les enfants.

Nous avons contribué à :

- l'élaboration du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba qui a été lancé en avril 2022 (le Plan d'action décrit une vision de la réussite des élèves et des réalisations clés de la dernière année, ainsi que les mesures à venir et les futures mesures).

Quatrième réunion du Conseil consultatif des élèves : consultation sur le programme d'études, l'évaluation et l'appui à la présence des élèves à l'école

Le 15 novembre 2021 (en ligne)

Nous avons :

- écouté les représentants des élèves faire le point sur les travaux du Comité consultatif sur les programmes d'études et du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation;
- mené des discussions sur les programmes d'études et l'évaluation, ainsi que sur la présence et l'assiduité des élèves.

Nous avons contribué à :

- l'élaboration du cadre d'apprentissage et de la campagne sur l'assiduité en formulant nos points de vue sur :
 - l'objectif collectif de l'éducation au Manitoba;
 - les réussites et les domaines à améliorer en matière d'éducation au Manitoba;
 - les modifications à apporter aux programmes d'études du Manitoba pour ne laisser aucun élève avoir du retard à cause de sa situation personnelle ou de son milieu social;
 - les évaluations du point de vue des élèves;
 - les cheminements d'apprentissage et les cours que nous suggérons pour motiver tous les apprenants;
 - les messages clés destinés aux élèves que nous recommandons sur l'assiduité à l'école;
 - les facteurs importants à prendre en considération dans la conception d'une campagne à l'intention des élèves sur leur présence à l'école.

Voici quelques-unes des idées que nous avons émises lors des consultations. [traduction]

Quel devrait être l'objectif collectif de l'éducation au Manitoba?

« Nous préparer aux prochaines étapes de notre vie et nous aider à devenir des citoyens qui contribuent à la société. »

« Nous apprendre à nous y retrouver dans le monde, nous aider à obtenir un emploi, à gérer notre argent, à acheter une maison et à payer nos factures, et à résoudre de manière respectueuse les conflits avec les autres personnes. »

« Les élèves sont préparés à accéder à divers emplois. Ils peuvent très bien choisir un métier spécialisé après l'école secondaire, mais l'enseignement secondaire (que nous pouvons influencer) devrait les préparer à un large éventail d'emplois afin d'augmenter la probabilité qu'ils soient préparés à l'emploi qu'ils choisiront. »

Les élèves scolarisés en maternelle à l'automne 2021 obtiendront leur diplôme au printemps 2034. Quand vous songez à 2034, qu'est-ce qui vous rend le plus optimiste? Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus?

« C'est la littératie numérique des élèves qui me préoccupe le plus. Dans un monde de plus en plus numérique, je crains que les futurs élèves ne disposent pas du savoir-faire informatique et en ligne nécessaire pour être compétitifs sur le marché du travail. De plus, comme la technologie progresse si rapidement, cela rend la modification des programmes d'études plus difficile, car elle devrait évoluer très rapidement et souvent. »

« Ce qui me préoccupe le plus, ce sont les problèmes de santé mentale et les autres problèmes que les enfants vont rencontrer en général. Par exemple, dans ma communauté, les taux de criminalité sont élevés, de même que les taux de suicide, et les problèmes liés aux drogues illicites sont graves. Je crois donc qu'il doit avoir des services auxquels les enfants doivent pouvoir faire appel pour lutter contre ces problèmes et assurer leur sécurité. »

Cinquième réunion du Conseil consultatif des élèves : groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation

Le 3 mars 2022 (en ligne)

Nous avons discuté des sujets suivants :

- la question de la pauvreté et de l'éducation;
- les objectifs de développement durable et, en particulier l'Objectif 1 : Pas de pauvreté.

Nous avons apporté les contributions suivantes :

- nos idées et nos expériences personnelles concernant les répercussions de la pauvreté au Manitoba :

L'emphase sur
une culture
« d'apprentissage »
et non de
« classement »

Dans votre rôle
d'élève, qu'est-ce que
le SUCCÈS signifie
pour vous, votre
famille et votre
communauté?

[Le succès] ce n'est
pas simplement
scolaire, ce comprend
aussi le bénévolat et
l'intégration à la
communauté

Vivre une vie
équilibrée, quoi
que cela signifie
pour vous

- nous avons témoigné qu'un grand nombre d'entre nous avons vu de nos propres yeux les effets de la pauvreté dans nos communautés scolaires et qu'il est urgent qu'un soutien soit offert aux élèves qui en ont besoin;
- les points de vue des élèves sur les répercussions de la pauvreté sur les élèves à l'école :
 - nous avons discuté des lourdes conséquences de la pauvreté sur la qualité de l'éducation des élèves;
 - quand les élèves font face à l'adversité chez eux, ils sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés à l'école, ce qui se répercute sur plusieurs domaines, en plus des résultats scolaires;
- nos discussions ont porté sur les répercussions de la pauvreté sur l'individu :
 - pendant nos discussions sur l'Objectif 1 : Pas de pauvreté de développement durable des Nations Unies, nous avons remarqué que, dans notre groupe diversifié, tous les membres ont senti qu'il y a des conditions requises pour qu'une personne mène une vie satisfaisante, ce qui a orienté nos discussions vers la complexité du développement humain et des besoins des élèves.

Être laissé pour compte par la société

Un manque de ressources, souvent en raison de facteurs économiques, géographiques ou raciaux

Inégalité et inéquité

Préjudice, racisme et oppression systématiques

Un cycle générationnel

Quand vous pensez à la PAUVRETÉ, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit?

Les enfants ne peuvent pas se préoccuper de l'école s'ils sont préoccupés à se demander ce qu'ils mangeront lorsqu'ils arriveront à la maison

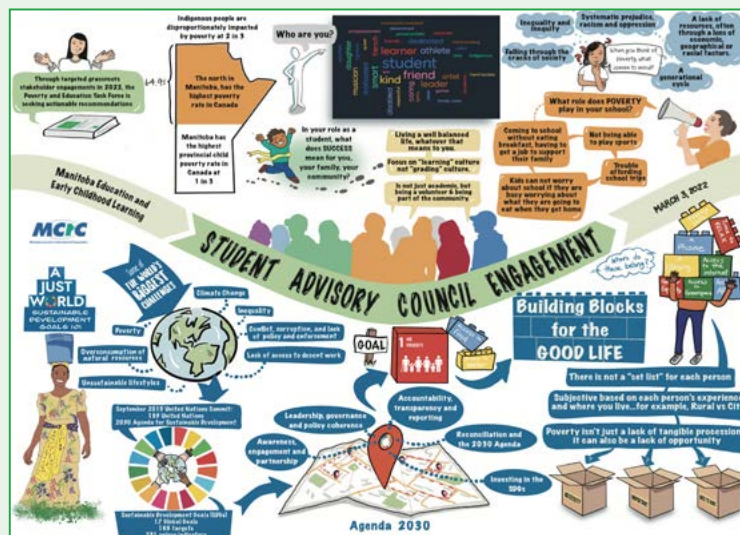
Se rendre à l'école sans petit déjeuner, avoir à prendre un emploi afin de soutenir sa famille

Ne pas pouvoir participer aux sports

Quel rôle la PAUVRETÉ joue-t-elle dans votre école?

Ne pas avoir les fonds pour participer aux excursions scolaires

Ces discussions et ces idées sont représentées dans le graphique ci-dessous :



Graphique disponible en anglais seulement.

Sixième réunion du Conseil consultatif des élèves : causerie au coin du feu et soutien de la présence des élèves à l'école

Le 28 avril 2022

Nous avons discuté des sujets suivants :

- les questions à poser au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance;
- le Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba;
- la campagne d'information du public sur la présence et l'assiduité des élèves.

Nous avons exprimé :

- nos réflexions sur une ébauche de la campagne sur la présence et l'assiduité des élèves, y compris sur :
 - sa pertinence pour les élèves de nos écoles et de nos groupes d'âge respectifs;
 - les améliorations et les modifications que nous suggérons pour toucher plus d'élèves;
- nos idées sur le Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, y compris en déterminant si ce plan est :
 - équilibré;
 - pertinent pour nos besoins actuels;
 - inclusif;
 - adapté aux besoins de la société.



Membres du Conseil consultatif des élèves 2021-2022

Rangée arrière (de gauche à droite) : Celena Atchison, Allison Beaumont, Tairan He, Janik Grenier, Joshua Nienhuis, Ryan Malabanan, Aidan Tully, Brooklynne Grieger, Clark Kernaghan, Kaydon Laurin, Vuk Roca, Aadvika Mukherjee, Rebecca Cheasley
Premier rang (de gauche à droite) : Ministre Wayne Ewasko, Suroor Ajani, Lily Rich, Bijan Salimi, Breanna Bacala, Sous-ministre Dana Rudy
Absents : Ashton Kaleta, Breanna Roussin, Bunny Davis-Holstein, Christyna Caldwell, Eric Wang, Heavendeep Kaur Nandwal, Kamryn Brown, Katherine Dueck, Lenea Perrin, Namirembe Afatsawo, Pearl Janman, Rania Ibrahim, Skylar MacLean

Septième réunion du Conseil consultatif des élèves : des écoles sûres et accueillantes — Directive d'orientation : consultation sur l'utilisation des suspensions et des exclusions dans les écoles du Manitoba

Le 5 mai 2022

Nous avons discuté des sujets suivants :

- la politique provinciale sur l'assiduité scolaire et un plan d'action à l'appui de l'engagement et de la présence des élèves.

Nous avons apporté les contributions suivantes :

- nos réflexions sur les environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs :
 - nous avons indiqué que les élèves devraient se sentir à l'aise pour exprimer leurs idées et poser des questions sans craindre d'être ridiculisés ou jugés;
- nos réflexions sur l'efficacité des suspensions et sur des mesures de remplacement des pratiques d'exclusion :
 - nous avons souligné qu'une mesure de suspension devrait être prise en dernier recours, à cause des conséquences négatives et souvent involontaires des pratiques d'exclusion sur la vie des élèves à l'école;
 - nous avons recommandé d'utiliser rarement les mesures de suspension et de rechercher la cause profonde de la colère des élèves, comme celle-ci pourrait s'expliquer par des variables déconcertantes;
- nos témoignages sur la fréquence des pratiques de suspension et d'exclusion dans nos écoles respectives :
 - nous avons indiqué que les suspensions sont très rares et que ces mesures, quand elles sont prises, suivent habituellement une grave violation des règles, comme une agression verbale ou physique;
 - nous avons remarqué que ces pratiques semblent plus fréquentes aux années primaires et intermédiaires;
- nos recommandations sur les mesures de soutien aux élèves :
 - nous avons expliqué que les mesures de soutien doivent être renforcées pour rendre les mesures de suspension et d'exclusion moins nécessaires et que les élèves dont le comportement s'écarte de la norme sont habituellement ceux qui ont le plus besoin de soutien;
 - nous avons mentionné l'approche réparatrice comme solution de remplacement qui permet à toutes les parties concernées d'avoir une conversation courtoise, propice aux excuses et à l'explication des conséquences d'un écart de conduite;

- nous avons conclu que le service scolaire est une meilleure solution de remplacement, car il permet aux élèves de rester à l'école, tout en étant tenus responsables de leurs actes.

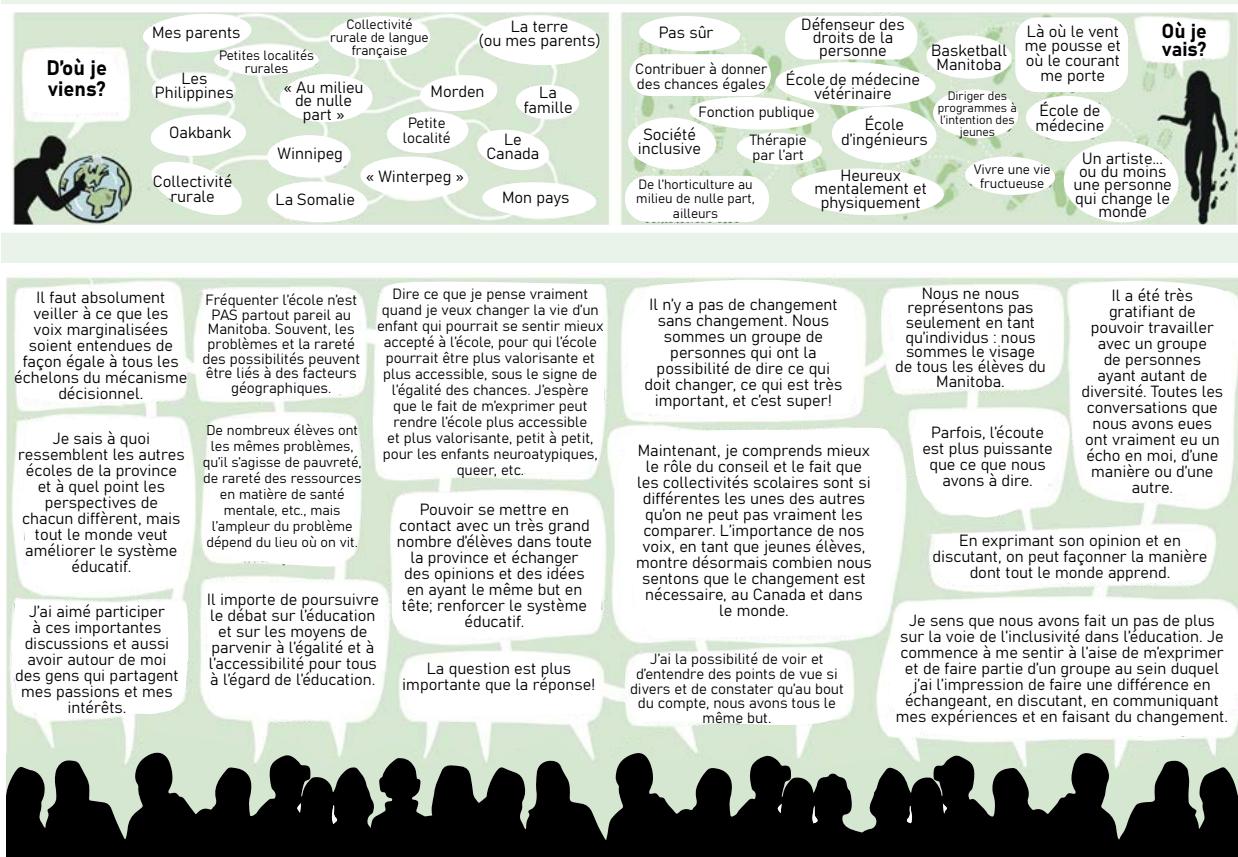
Huitième réunion du Conseil consultatif des élèves : rédaction du rapport final

Le 17 juin 2022

Pendant cette réunion, nous avons réfléchi au mandat de notre Conseil consultatif des élèves 2021-2022 et nous avons :

- élargi la discussion — qui nous sommes et quel cheminement nous envisageons après avoir siégé au Conseil;
- analysé ce que chacune de nos réunions nous a appris;
- mis en commun les leçons que nous avons tirées du mandat du Conseil 2021-2022 et nos idées d'amélioration pour le Conseil 2022-2023.

Ces discussions et ces idées sont représentées dans le graphique ci-dessous :



Dernière réunion du Conseil consultatif des élèves

Le 30 et le 31 août 2022

La dernière réunion du Conseil consultatif des élèves traitera des points suivants :

- consultation sur l'examen du modèle de financement du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba;
- présentation, par deux jeunes personnes, des possibilités offertes aux jeunes, de la source d'inspiration de leur futur cheminement et du leadership, entre autres thèmes;
- présentation des enseignements autochtones pour les jeunes;
- réflexion et discussion sur le mandat du Conseil 2021-2022 avec le personnel du Ministère.

Toutes ces discussions ont contribué au Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, au Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation, au cadre d'apprentissage, à la campagne d'information du public à l'appui de la présence des élèves dans les écoles, à une politique provinciale sur l'assiduité scolaire et à un plan d'action à l'appui de l'engagement et de la présence des élèves, et à des améliorations aux soutiens à la santé mentale, entre autres initiatives, dont les discussions en août qui contribueront à l'examen du modèle de financement du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.

Conclusion

L'année dernière, le Conseil consultatif des élèves a offert d'importants conseils et contributions pour divers programmes, politiques et initiatives qui auront une incidence positive sur l'éducation des élèves pendant les années à venir. Les idées présentées dans le présent rapport sont le fruit des efforts inlassables des membres de notre Conseil axés sur l'amélioration continue et sur un système d'éducation inclusif pour tous les élèves de la province.

Au terme de notre mandat de membres du Conseil 2021-2022, nous sommes fiers de nos contributions et nous sommes honorés d'avoir représenté nos écoles, nos divisions scolaires et nos communautés dans chaque réunion à laquelle nous avons participé. Par des idées audacieuses et représentatives nous avons, au nom des élèves, contribué au travail du personnel et du ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. La participation au Conseil a également ouvert les portes aux nouvelles amitiés, aux nouveaux réseaux et à la jeunesse de l'ensemble de la province.

Nous, les membres du Conseil consultatif des élèves, sommes reconnaissants au personnel du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba d'avoir valorisé notre contribution, d'avoir appris de concert avec nous, d'avoir approfondi les discussions et, ce qui est le plus important, de nous avoir apporté un soutien indispensable. Nous voulons également remercier le ministre et le gouvernement du Manitoba de nous avoir offert une tribune pour discuter des questions qui ont une incidence sur la vie et le bien-être de nos camarades d'école.

Le moment est venu de passer le flambeau au Conseil consultatif des élèves 2022-2023 du Manitoba. Certains d'entre nous vont pouvoir y siéger pendant un deuxième mandat, ce qui permettra le transfert des connaissances et des leçons apprises. Ceux d'entre nous qui sont les membres sortants du Conseil se réjouissent de continuer à soutenir le Conseil à titre d'anciens membres. Aux nouveaux membres, nous vous souhaitons bonne chance et nous espérons que vos contributions au Conseil en 2022-2023 seront à la hauteur des effets bénéfiques que vous retirerez de votre participation à ses travaux.

Sincères salutations,

Conseil consultatif des élèves 2021-2022

Annexe A : Membres du Conseil consultatif des élèves 2021-2022

Membres du conseil consultatif des élèves 2021-2022	
Aadvika Mukherjee	élève de 9 ^e année au Mennonite Brethren Collegiate Institute à Winnipeg
Aidan Tully	élève de 11 ^e année à l'Institut collégial St. Paul's dans la division scolaire Prairie Rose
Allison Beaumont	élève de 9 ^e année au Neepawa Area Collegiate Institute dans la division scolaire Beautiful Plains
Ashton Kaleta	élève de 12 ^e année à la Dauphin Regional Comprehensive Secondary School dans la division scolaire Mountain View
Bijan Salimi	élève de 11 ^e année à l'Institut collégial de Morden Institute dans la division scolaire Western
Breanna Bacala	élève de 12 ^e année à l'Institut collégial Vincent Massey Collegiate dans la division scolaire Pembina Trails
Breanna Roussin	élève de 12 ^e année à la Balmoral Hall School à Winnipeg
Brooklynne Grieger	élève de 10 ^e année au Collège Miles Macdonell Collegiate dans la division scolaire River East Transcona
Bunny Davis-Holstein	élève de 12 ^e année à la Technical Vocational High School dans la division scolaire Winnipeg
Celena Atchison	élève de 11 ^e année à Seven Oaks Met School dans la division scolaire Seven Oaks
Christyna Caldwell	élève de 12 ^e année à l'Hamiota Collegiate Institute dans la division scolaire Park West
Clark Kernaghan	élève de 12 ^e année à l'École secondaire Kelvin dans la division scolaire Winnipeg
Eric Wang	élève de 10 ^e année à l'école St. John's-Ravenscourt à Winnipeg
Heavendeep Kaur Nandwal	élève de 12 ^e année au Glenlawn Collegiate Institute dans la division scolaire Louis Riel
Janik Grenier	élève de 12 ^e année à l'École régionale Notre-Dame dans la Division scolaire franco-manitobaine
Joshua Nienhuis	élève de 11 ^e année au Springfield Collegiate dans la division scolaire Sunrise
Kamryn Brown	élève de 12 ^e année au R.D. Parker Collegiate dans le district scolaire de Mystery Lake
Katherine Dueck	élève de 12 ^e année à la Green Valley School dans la division scolaire Hanover
Kaydon Laurin	diplômé de la classe de 2021 au Murdoch MacKay Collegiate dans la division scolaire River East Transcona

Membres du conseil consultatif des élèves 2021-2022

Lenea Perrin	élève de 9 ^e année à la Steinbach Regional Secondary School dans la division scolaire Hanover
Lily Rich	élève de 11 ^e année à l'école Balmoral Hall à Winnipeg
Namirembe Afatsawo	élève de 10 ^e année au Margaret Barbour Collegiate Institute dans la division scolaire Kelsey
Pearl Janman	élève de 9 ^e année au Dakota Collegiate dans la Division scolaire Louis Riel
Rania Ibrahim	élève de 11 ^e année au Collegiate de l'Université de Winnipeg à Winnipeg
Rebecca Cheasley	élève de 11 ^e année au Birtle Collegiate Institute dans la division scolaire Park West
Ryan Malabanan	élève de 11 ^e année à l'école secondaire Sisler dans la division scolaire Winnipeg
Skylar MacLean	élève de 10 ^e année au Westwood Collegiate dans la division scolaire St. James-Assiniboia
Suroor Ajani	élève de 11 ^e année à l'Erickson Collegiate dans la division scolaire Rolling River
Tairan He	élève de 11 ^e année à l'école secondaire Vincent-Massey dans la division scolaire Brandon
Vuk Roca	élève de 11 ^e année au Collège Garden City Collegiate dans la division scolaire Seven Oaks

Annexe B : Cadre de référence

CONSEIL CONSULTATIF DES ÉLÈVES CADRE DE RÉFÉRENCE

OBJECTIF

Les élèves du Manitoba sont au cœur de notre système d'éducation et leurs opinions devraient jouer un rôle important dans les décisions qui les concernent. L'établissement du Conseil consultatif des élèves permettra aux jeunes de faire entendre leur voix dans l'élaboration du système d'éducation au Manitoba.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les membres du Conseil doivent :

- être des résidents du Manitoba;
- être âgés de 14 à 18 ans en date du 1^{er} septembre de l'année scolaire au cours de laquelle ils remplissent leur mandat;
- représenter la diversité du Manitoba;
- être bien informés sur les questions liées à l'éducation;
- avoir la capacité de travailler avec d'autres personnes et en équipe;
- être accessibles et communiquer efficacement;
- participer à des discussions respectueuses et ouvertes et tolérer les points de vue différents;
- ne pas être des employés du gouvernement du Manitoba;
- être disposés à s'acquitter d'un mandat d'un an.

RESPONSABILITÉS

Les membres du Conseil consultatif étudiant sont tenus de :

- participer à des réunions;
- participer à des discussions et des consultations afin de donner leur avis au Ministre sur des aspects du système d'éducation et leurs effets sur les enfants et les jeunes qui le fréquentent;



- faire connaître la vision des jeunes au Ministère et au secteur de l'éducation afin d'éclairer notre travail;
- fournir aux autres élèves des moyens de faire connaître leurs points de vue et de prodiguer des conseils;
- formuler des commentaires par rapport aux demandes sur des produits du Ministère (par exemple, enquêtes ou documents de discussion);
- travailler en collaboration.

ENGAGEMENT EN TEMPS

Le Conseil consultatif des élèves doit se réunir trois ou quatre fois au cours de son mandat d'un an, mais les membres pourraient également devoir assister à des sous-réunions.

RÉMUNÉRATION

Les membres ne sont pas rémunérés. Les membres du Conseil de l'extérieur de Winnipeg se verront rembourser des frais de déplacement raisonnables conformément aux politiques de voyage et d'hébergement de la Province du Manitoba.

